



DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Le zonage

..... limite de zone

UBa
7mET désignation de

Les emplacements réservés

 emplacement réservé

 numéro d'opération

Les prescriptions

-  bâtiment de valeur patrimoniale
-  bâtiment remarquable de type 1
-  bâtiment remarquable de type 2
-  bâtiment remarquable de type 3
-  secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation
-  ensemble urbain cohérent
-  autre secteur de mixité sociale
-  périmètre d'attente de projet d'aménagement global
-  secteur d'entrée de vieux village
-  espace boisé classé
-  espace planté à conserver ou à créer

-  élément de paysage à préserver
-  alignement arbre
-  cortège végétal à conserver
-  marge de reculement
-  ligne de construction
-  façade remarquable
-  clôture soumise à dispositions particulières
-  mur de clôture et porche remarquable
-  linéaire commercial et de service
-  arbre ou groupe d'arbre à conserver ou à créer
-  élément paysager à protéger

Le fond de plan (Plan cadastral DRFiP
2023 - DROITS RÉSERVÉS)

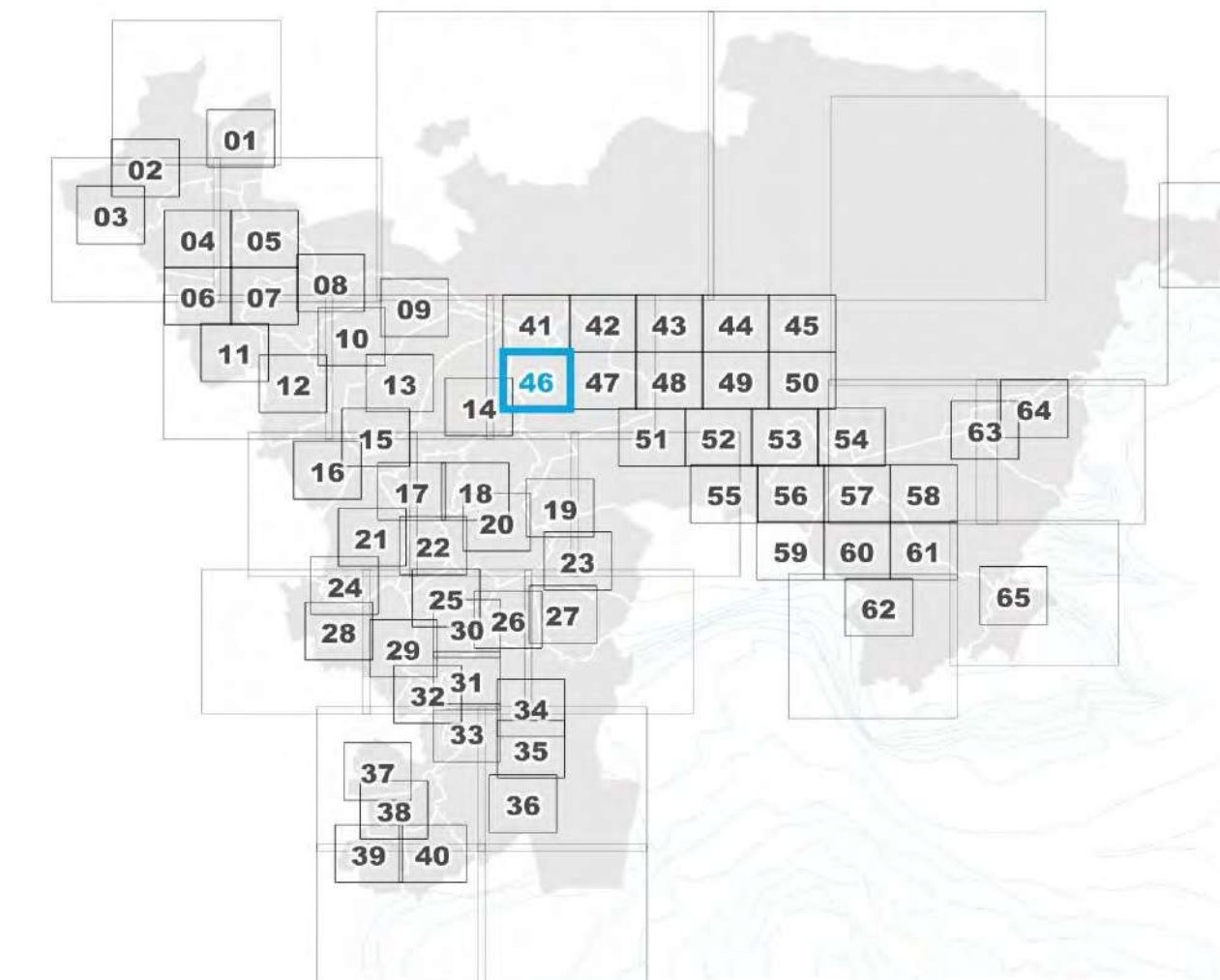
- +++ limite communale
- bâtiment
- parcelle
- hydrographie

Les informations

 ancien emplacement réservé de la VLS de Haguenau maintenu à titre illustratif dans l'attente de la prise en compte sur le plan cadastral

Communauté d'Agglomération
de **HAGUENAU**

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

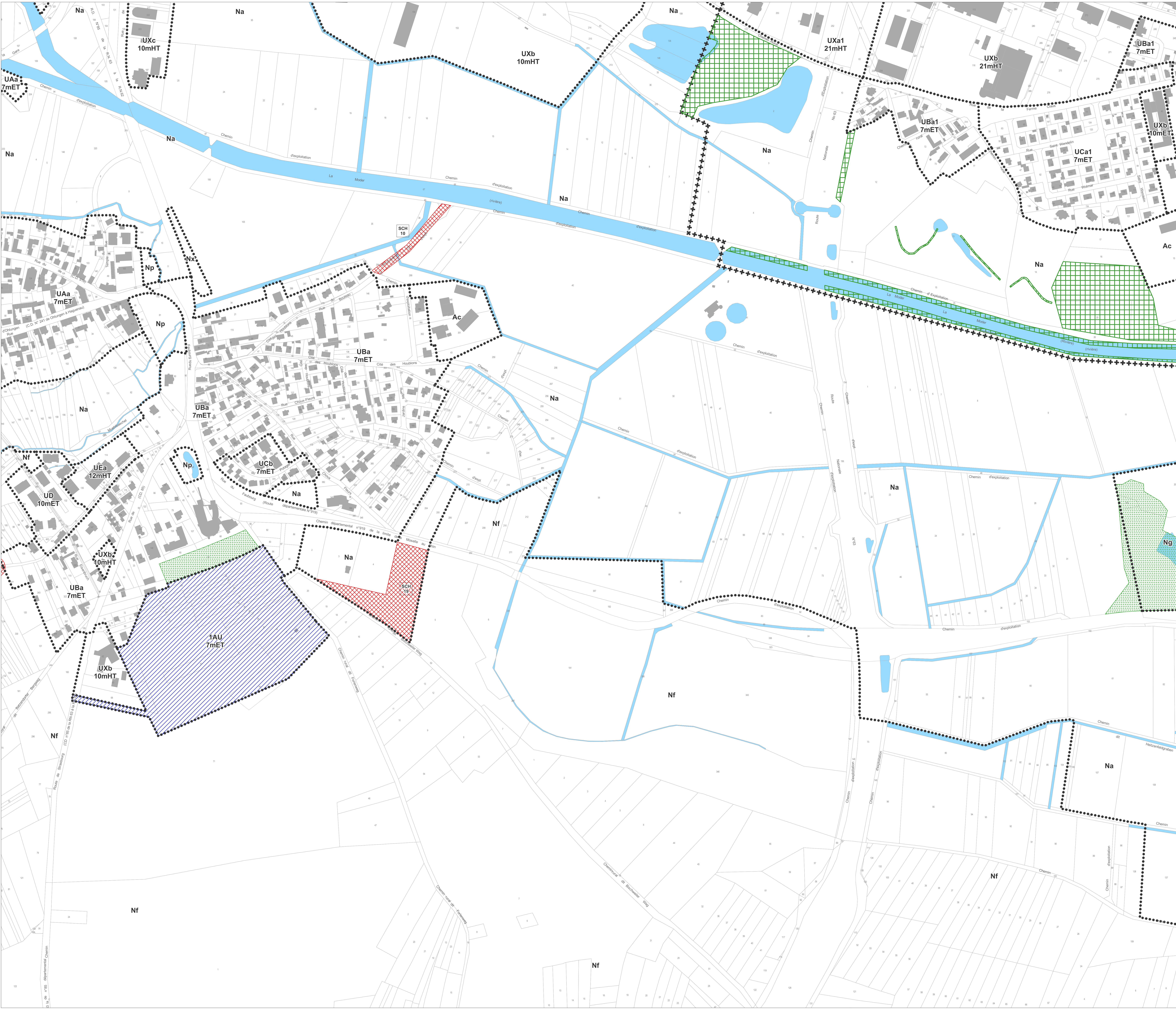


RÈGLEMENT GRAPHIQUE

Planche n° 46

Schweighouse-sur-Moder

PLUi Arrêté
15 Mai 2025
Échelle : 1 / 2 000 ème



DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Le zonage

- limite de zone
- UBa 7mET désignation de la zone

Les emplacements réservés

- emplacement réservé
- BAT 03 numéro d'opération

Les prescriptions

- bâtiment de valeur patrimoniale
- bâtiment remarquable de type 1
- bâtiment remarquable de type 2
- bâtiment remarquable de type 3
- secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation
- ensemble urbain cohérent
- autre secteur de mixité sociale
- périmètre d'attente de projet d'aménagement global
- secteur d'entrée de vieux village
- espace boisé classé
- espace planté à conserver ou à créer
- élément de paysage à préserver
- alignement arbre
- cortège végétal à conserver
- marge de reculement
- ligne de construction
- façade remarquable
- clôture soumise à dispositions particulières
- mur de clôture et porche remarquable
- linéaire commercial et de service
- arbre ou groupe d'arbre à conserver ou à créer
- élément paysager à protéger

Le fond de plan (Plan cadastral DRFIP 2023 - DROITS RÉSERVÉS)

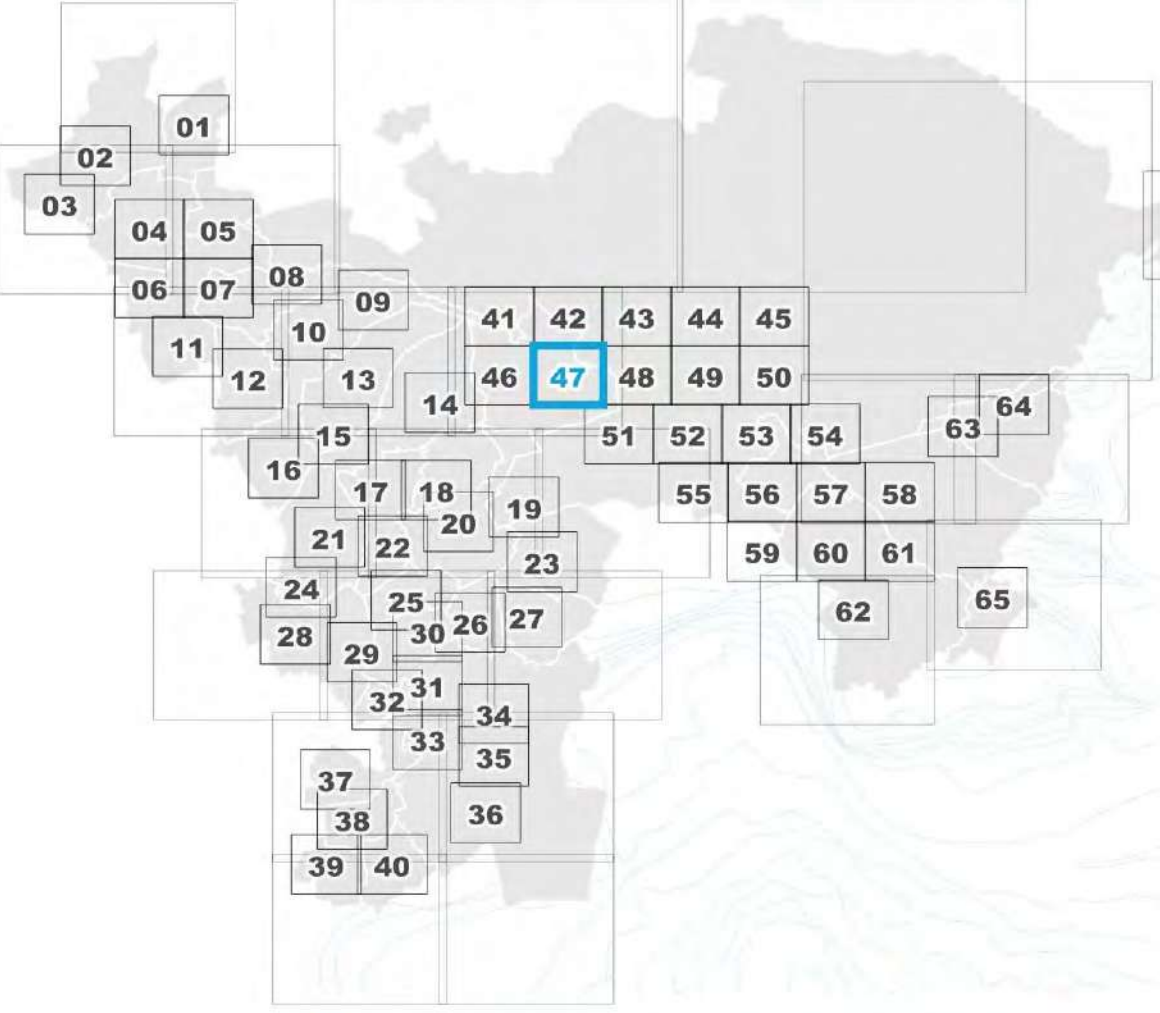
- +++ limite communale
- bâtiment
- parcelle
- hydrographie

Les informations

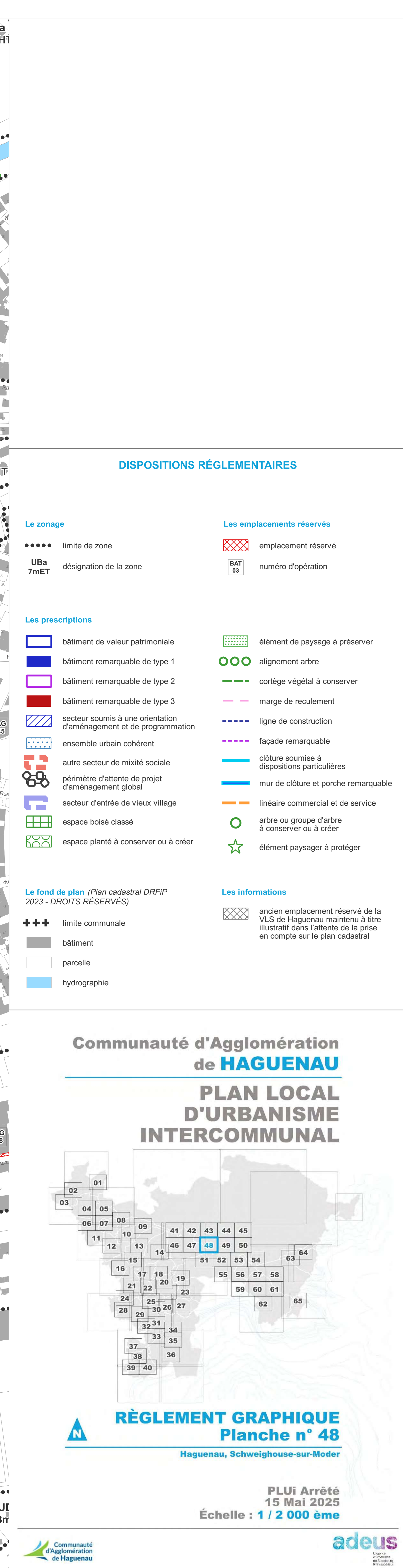
- ancien emplacement réservé de la VLS de Haguenau maintenu à titre illustratif dans l'attente de la prise en compte sur le plan cadastral

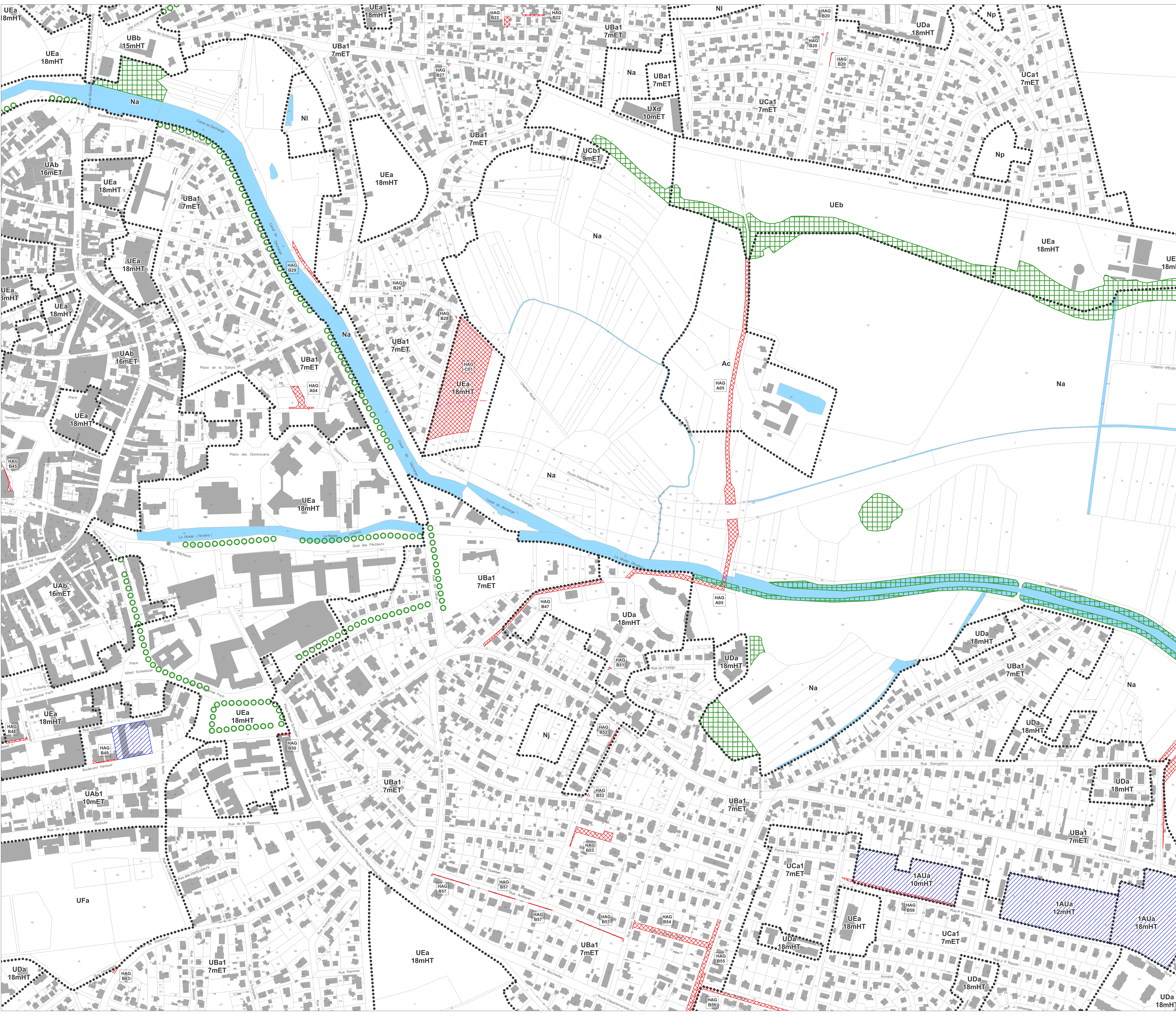
Communauté d'Agglomération de HAGUENAU

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



RÈGLEMENT GRAPHIQUE Planche n° 47 Haguenau, Schweighouse-sur-Moder





DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Le zonage

- limite de zone
- UBa 7mET désignation de la zone

Les emplacements réservés

- [Red cross-hatch] emplacement réservé
- [BAT 03] numéro d'opération

Les prescriptions

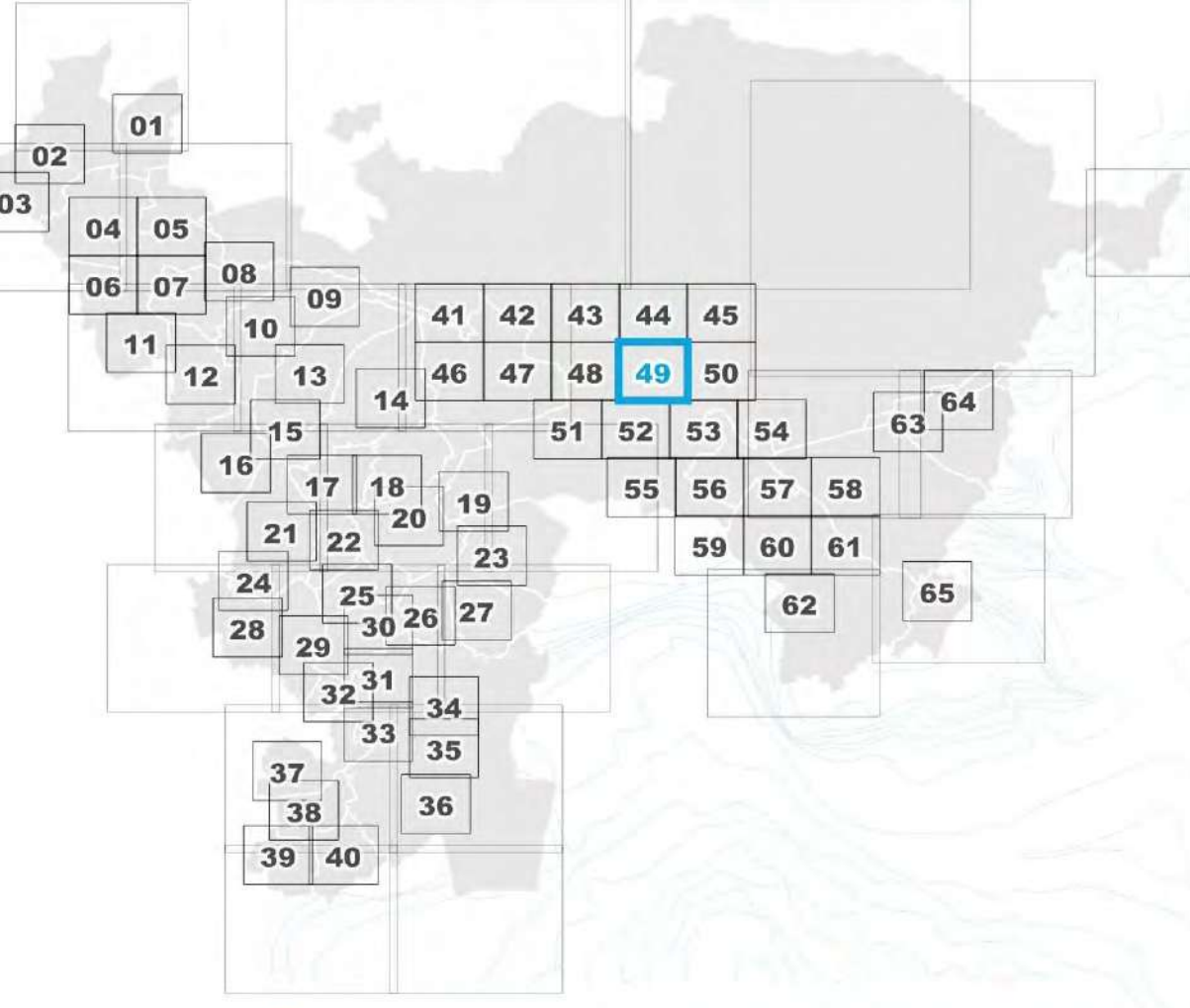
- [Blue outline] bâtiment de valeur patrimoniale
- [Dark blue outline] bâtiment remarquable de type 1
- [Purple outline] bâtiment remarquable de type 2
- [Red outline] bâtiment remarquable de type 3
- [Blue hatched] secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation
- [Blue dotted] ensemble urbain cohérent
- [Red and blue hatched] autre secteur de mixité sociale
- [Blue and red hatched] périmètre d'attente de projet d'aménagement global
- [Blue and red hatched] secteur d'entrée de vieux village
- [Green grid] espace boisé classé
- [Green grid] espace planté à conserver ou à créer
- [Green grid] élément de paysage à préserver
- [Green circle] alignement arbre
- [Green line] cortège végétal à conserver
- [Pink line] marge de reculement
- [Blue dashed] ligne de construction
- [Purple dashed] façade remarquable
- [Blue line] clôture soumise à dispositions particulières
- [Blue line] mur de clôture et porche remarquable
- [Orange line] linéaire commercial et de service
- [Green circle] arbre ou groupe d'arbre à conserver ou à créer
- [Green star] élément paysager à protéger

Le fond de plan (Plan cadastral DRFIP 2023 - DROITS RÉSERVÉS)

- +++ limite communale
- [Grey] bâtiment
- [White] parcelle
- [Blue] hydrographie
- [Cross-hatch] ancien emplacement réservé de la VLS de Haguenau maintenu à titre illustratif dans l'attente de la prise en compte sur le plan cadastral

Communauté d'Agglomération de HAGUENAU

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



RÈGLEMENT GRAPHIQUE Planche n° 49





DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Le zonage

- limite de zone
- UBa 7mET désignation de la zone

Les emplacements réservés

- emplacement réservé
- BAT 03 numéro d'opération

Les prescriptions

- bâtiment de valeur patrimoniale
- bâtiment remarquable de type 1
- bâtiment remarquable de type 2
- bâtiment remarquable de type 3
- secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation
- ensemble urbain cohérent
- autre secteur de mixité sociale
- périmètre d'attente de projet d'aménagement global
- secteur d'entrée de vieux village
- espace boisé classé
- espace planté à conserver ou à créer
- élément de paysage à préserver
- alignement arbre
- cortège végétal à conserver
- marge de reculement
- ligne de construction
- façade remarquable
- clôture soumise à dispositions particulières
- mur de clôture et porche remarquable
- linéaire commercial et de service
- arbre ou groupe d'arbre à conserver ou à créer
- élément paysager à protéger

Le fond de plan (Plan cadastral DRFIP 2023 - DROITS RÉSERVÉS)

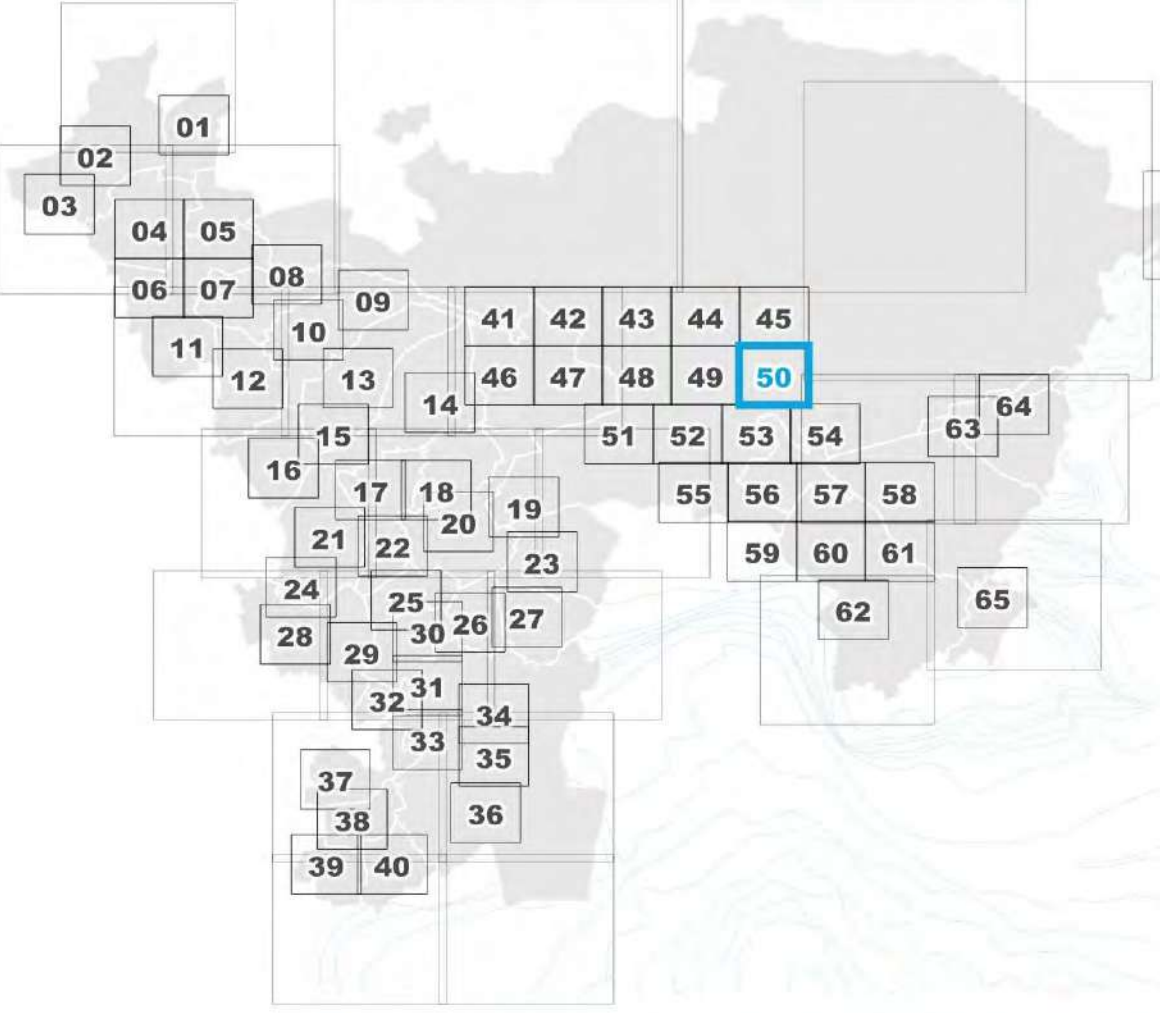
- +++ limite communale
- bâtiment
- parcelle
- hydrographie

Les informations

- ancien emplacement réservé de la VLS de Haguenau maintenu à titre illustratif dans l'attente de la prise en compte sur le plan cadastral

Communauté d'Agglomération de HAGUENAU

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



RÈGLEMENT GRAPHIQUE Planche n° 50 Haguenau

PLUi Arrêté 15 Mai 2025
Échelle : 1 / 2 000 ème



DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Le zonage

- limite de zone
- UBa 7mET désignation de la zone

Les emplacements réservés

- emplacement réservé
- numéro d'opération

Les prescriptions

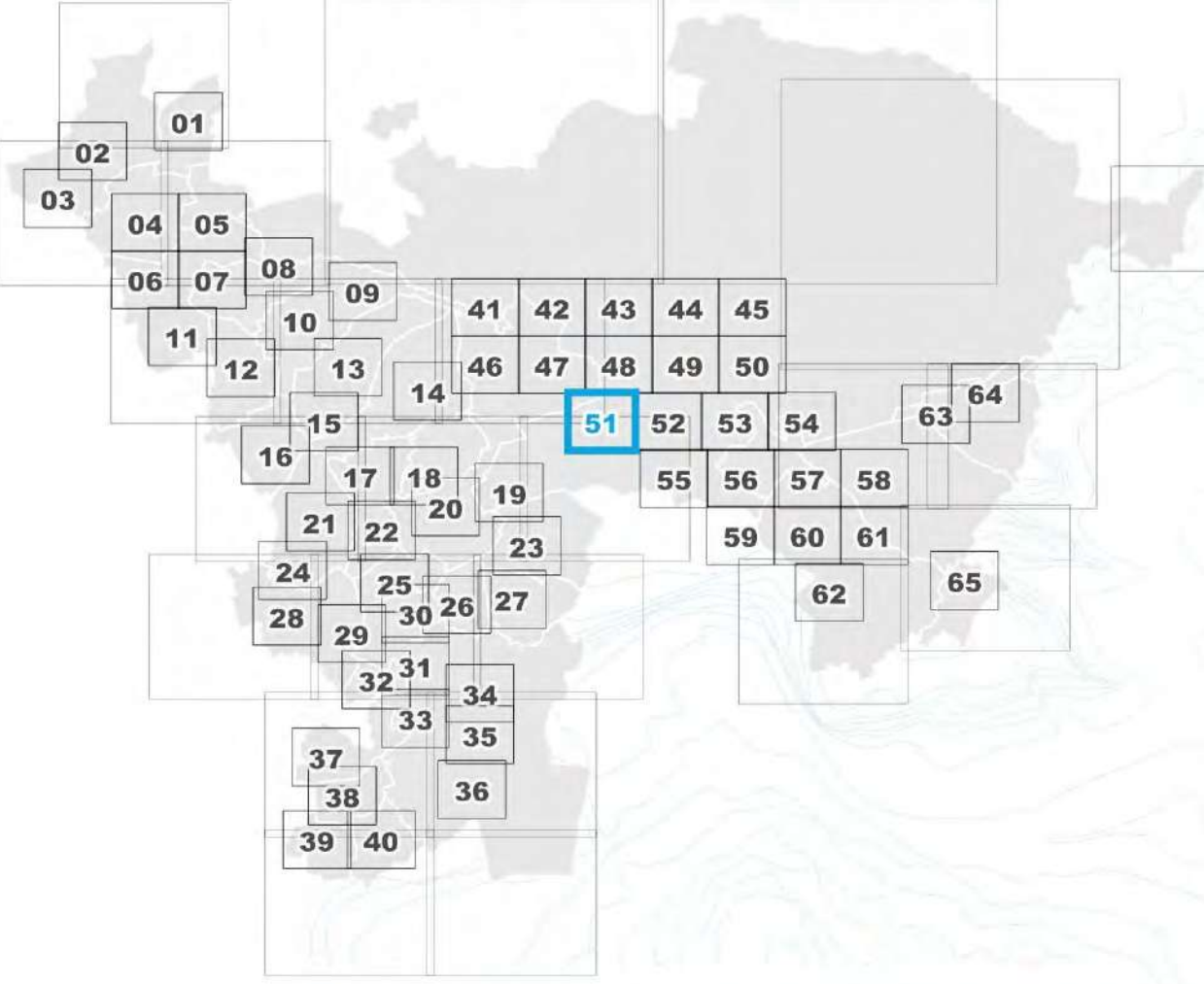
- bâtiment de valeur patrimoniale
- bâtiment remarquable de type 1
- bâtiment remarquable de type 2
- bâtiment remarquable de type 3
- secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation
- ensemble urbain cohérent
- autre secteur de mixité sociale
- périmètre d'attente de projet d'aménagement global
- secteur d'entrée de vieux village
- espace boisé classé
- espace planté à conserver ou à créer
- élément de paysage à préserver
- alignement arbre
- cortège végétal à conserver
- marge de reculement
- ligne de construction
- façade remarquable
- clôture soumise à dispositions particulières
- mur de clôture et porche remarquable
- linéaire commercial et de service
- arbre ou groupe d'arbre à conserver ou à créer
- élément paysager à protéger

Le fond de plan (Plan cadastral DRFIP 2023 - DROITS RÉSERVÉS)

- +++ limite communale
- bâtiment
- parcelle
- hydrographie
- ancien emplacement réservé de la VLS de Haguenau maintenu à titre illustratif dans l'attente de la prise en compte sur le plan cadastral

Communauté d'Agglomération de HAGUENAU

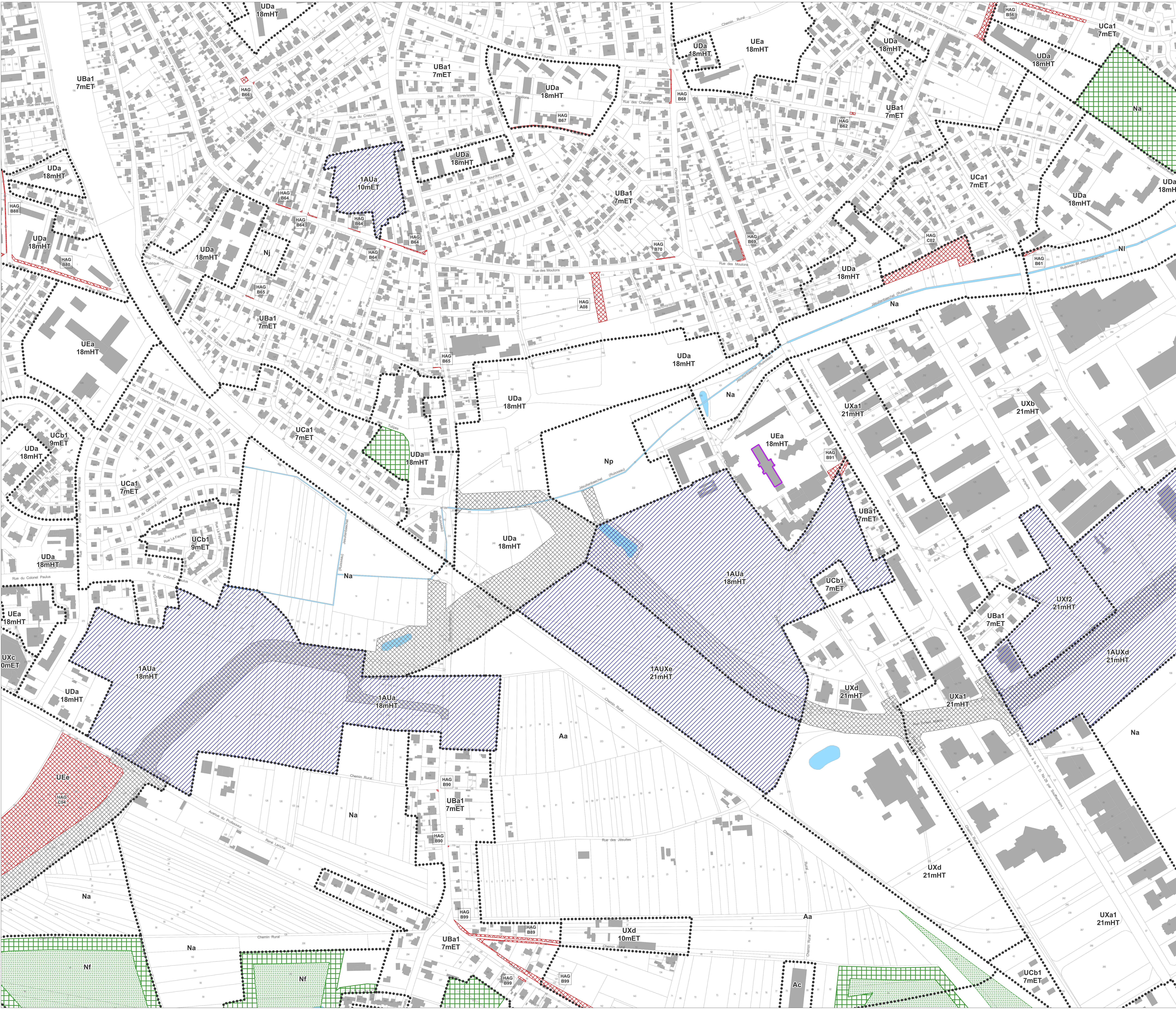
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



RÈGLEMENT GRAPHIQUE Planche n° 51

Haguenau

PLUi Arrêté
15 Mai 2025
Échelle : 1 / 2 000 eme



DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Le zonage

- limite de zone
- UBa 7mET désignation de la zone

Les emplacements réservés

- [Red cross-hatch] emplacement réservé
- [BAT 03] numéro d'opération

Les prescriptions

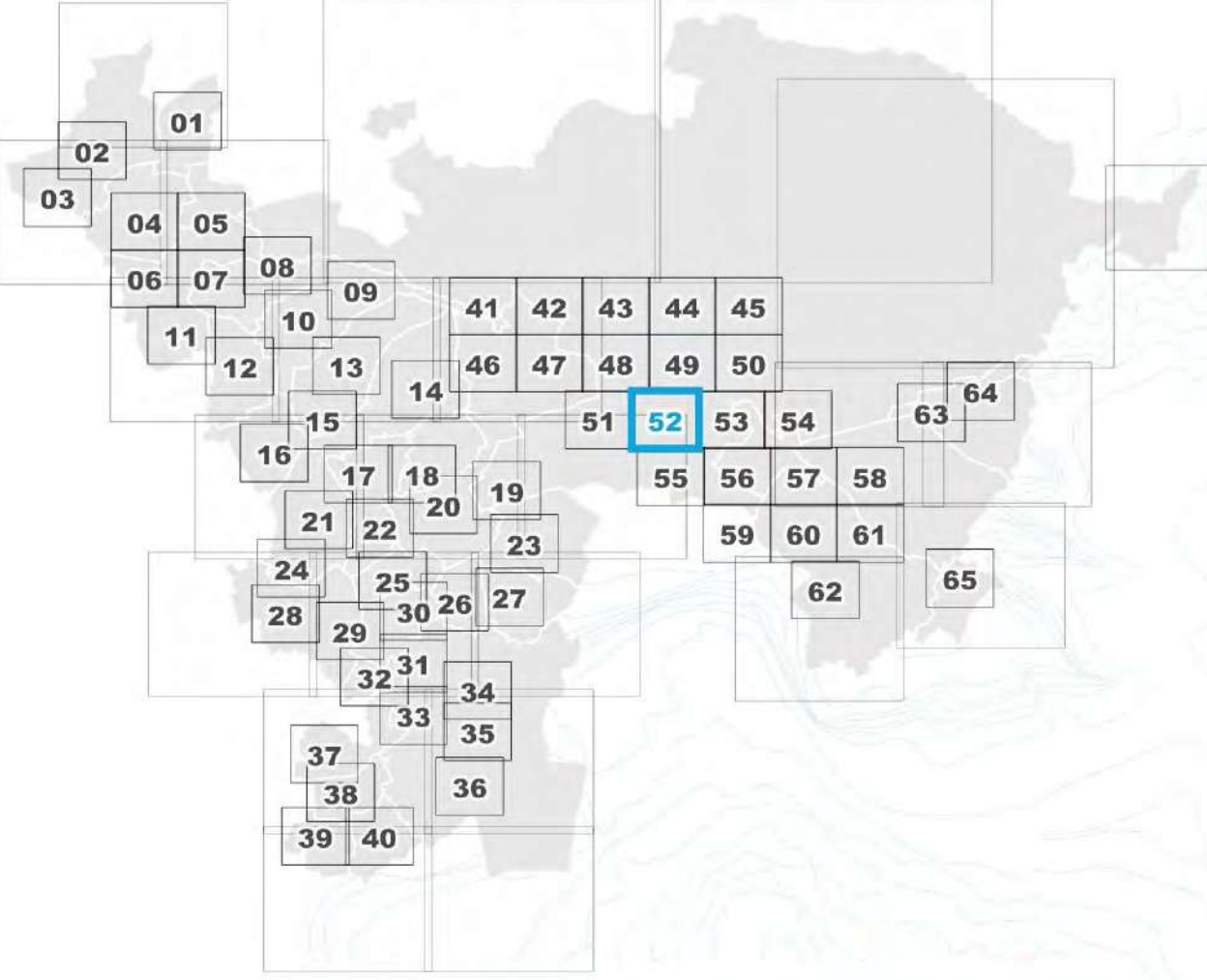
- [Blue outline] bâtiment de valeur patrimoniale
- [Dark blue outline] bâtiment remarquable de type 1
- [Purple outline] bâtiment remarquable de type 2
- [Red outline] bâtiment remarquable de type 3
- [Blue diagonal lines] secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation
- [Blue dots] ensemble urbain cohérent
- [Red and blue squares] autre secteur de mixité sociale
- [Blue and red squares] périmètre d'attente de projet d'aménagement global
- [Blue and red squares] secteur d'entrée de vieux village
- [Green grid] espace boisé classé
- [Green grid] espace planté à conserver ou à créer
- [Green grid] élément de paysage à préserver
- [Green circles] alignement arbre
- [Green line] cortège végétal à conserver
- [Pink line] marge de reculement
- [Blue dashed line] ligne de construction
- [Purple dashed line] façade remarquable
- [Blue line] clôture soumise à dispositions particulières
- [Blue line] mur de clôture et porche remarquable
- [Orange line] linéaire commercial et de service
- [Green circle] arbre ou groupe d'arbre à conserver ou à créer
- [Green star] élément paysager à protéger

Le fond de plan (Plan cadastral DRFIP 2023 - DROITS RÉSERVÉS)

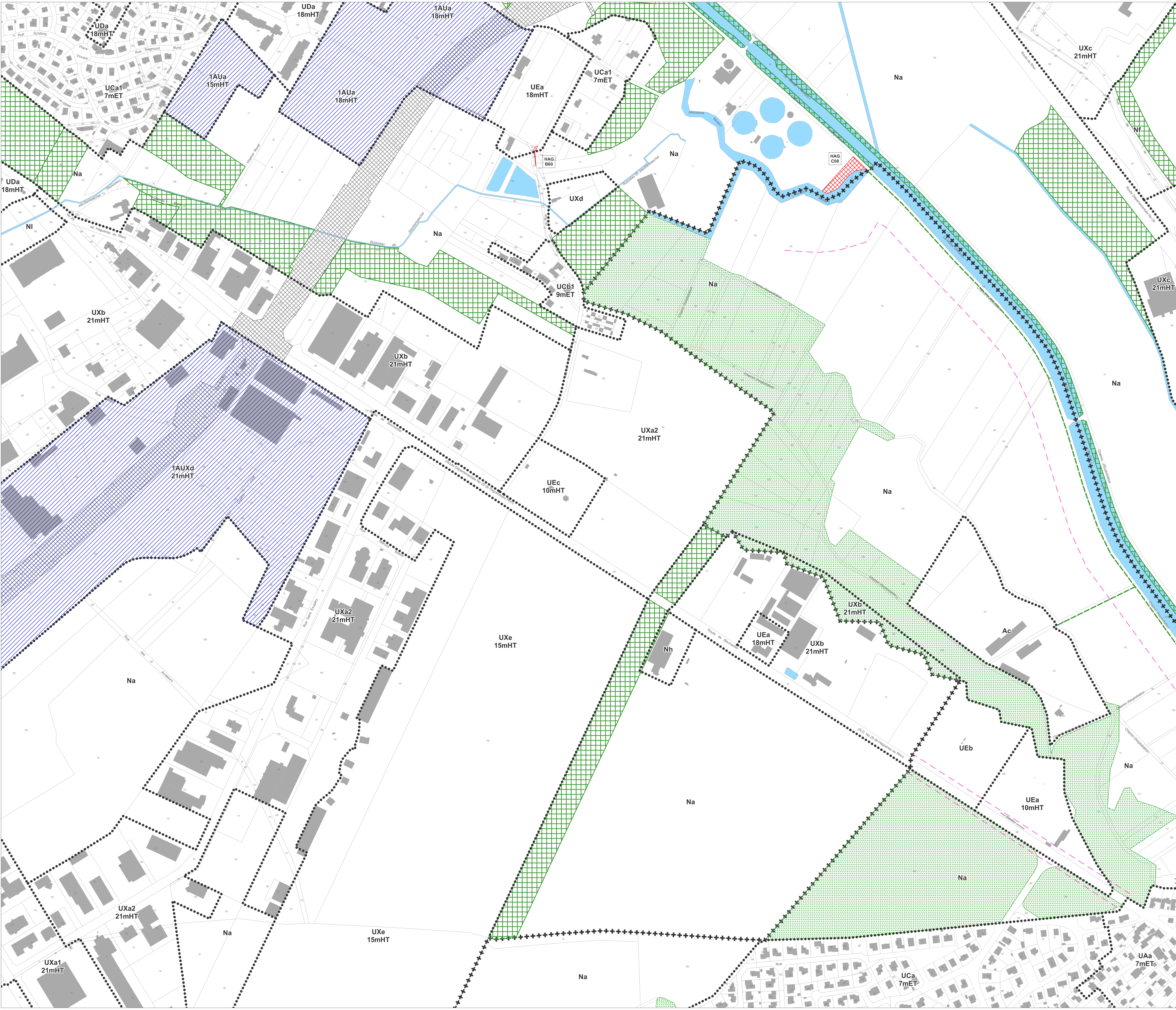
- +++ limite communale
- [Grey square] bâtiment
- [White square] parcelle
- [Blue square] hydrographie
- [Cross-hatch] ancien emplacement réservé de la VLS de Haguenau maintenu à titre illustratif dans l'attente de la prise en compte sur le plan cadastral

Communauté d'Agglomération de HAGUENAU

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



RÈGLEMENT GRAPHIQUE
Planche n° 52
Haguenau



DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Le zonage

- limite de zone
- UBa 7mET désignation de la zone

Les emplacements réservés

- emplacement réservé
- BAT 03 numéro d'opération

Les prescriptions

- bâtiment de valeur patrimoniale
- bâtiment remarquable de type 1
- bâtiment remarquable de type 2
- bâtiment remarquable de type 3
- secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation
- ensemble urbain cohérent
- autre secteur de mixité sociale
- périmètre d'attente de projet d'aménagement global
- secteur d'entrée de vieux village
- espace boisé classé
- espace planté à conserver ou à créer
- élément de paysage à préserver
- alignement arbre
- cortège végétal à conserver
- marge de reculement
- ligne de construction
- façade remarquable
- clôture soumise à dispositions particulières
- mur de clôture et porche remarquable
- linéaire commercial et de service
- arbre ou groupe d'arbre à conserver ou à créer
- élément paysager à protéger

Le fond de plan (Plan cadastral DRFIP 2023 - DROITS RÉSERVÉS)

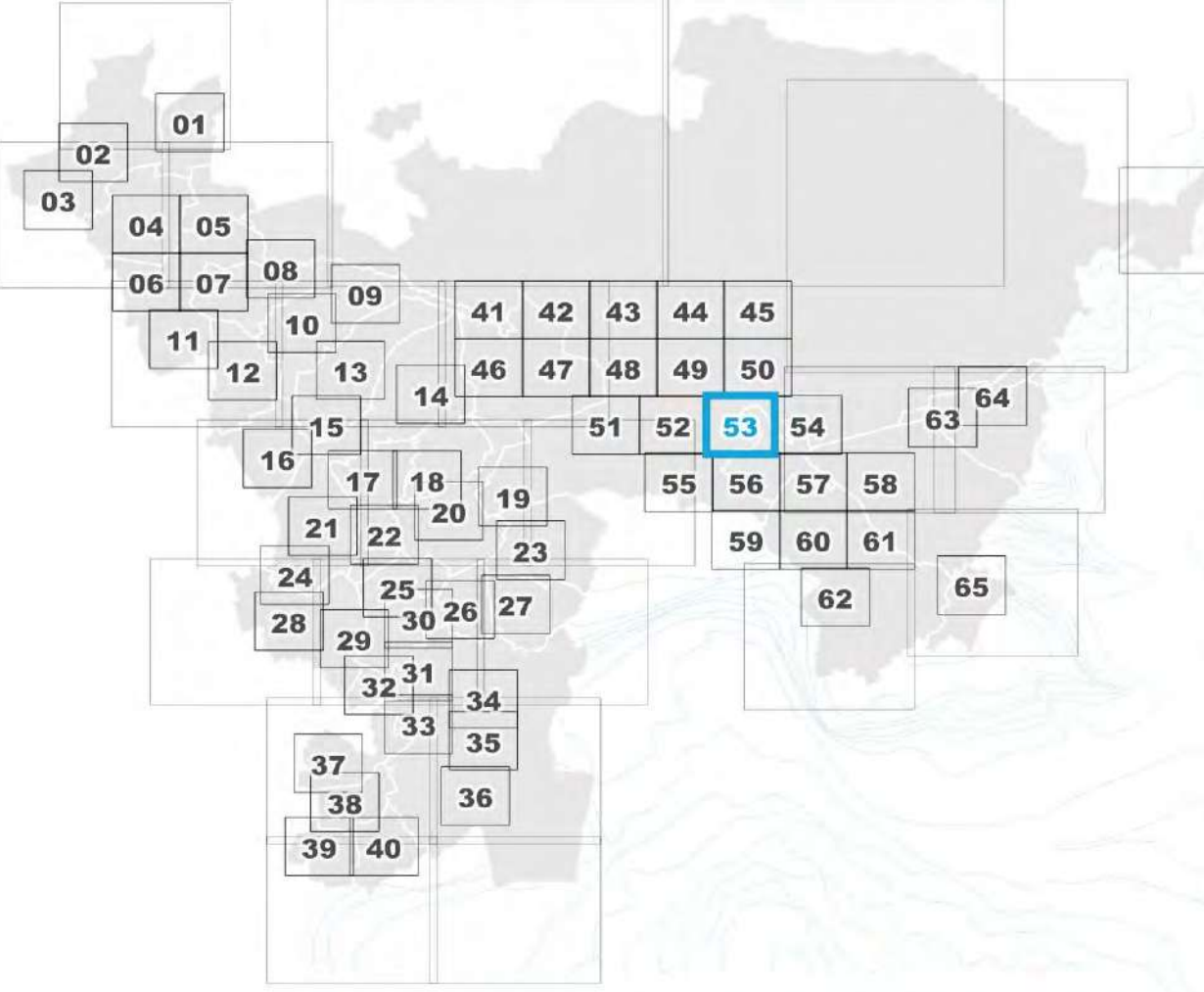
- +++ limite communale
- bâtiment
- parcelle
- hydrographie

Les informations

- ancien emplacement réservé de la VLS de Haguenau maintenu à titre illustratif dans l'attente de la prise en compte sur le plan cadastral

Communauté d'Agglomération de HAGUENAU

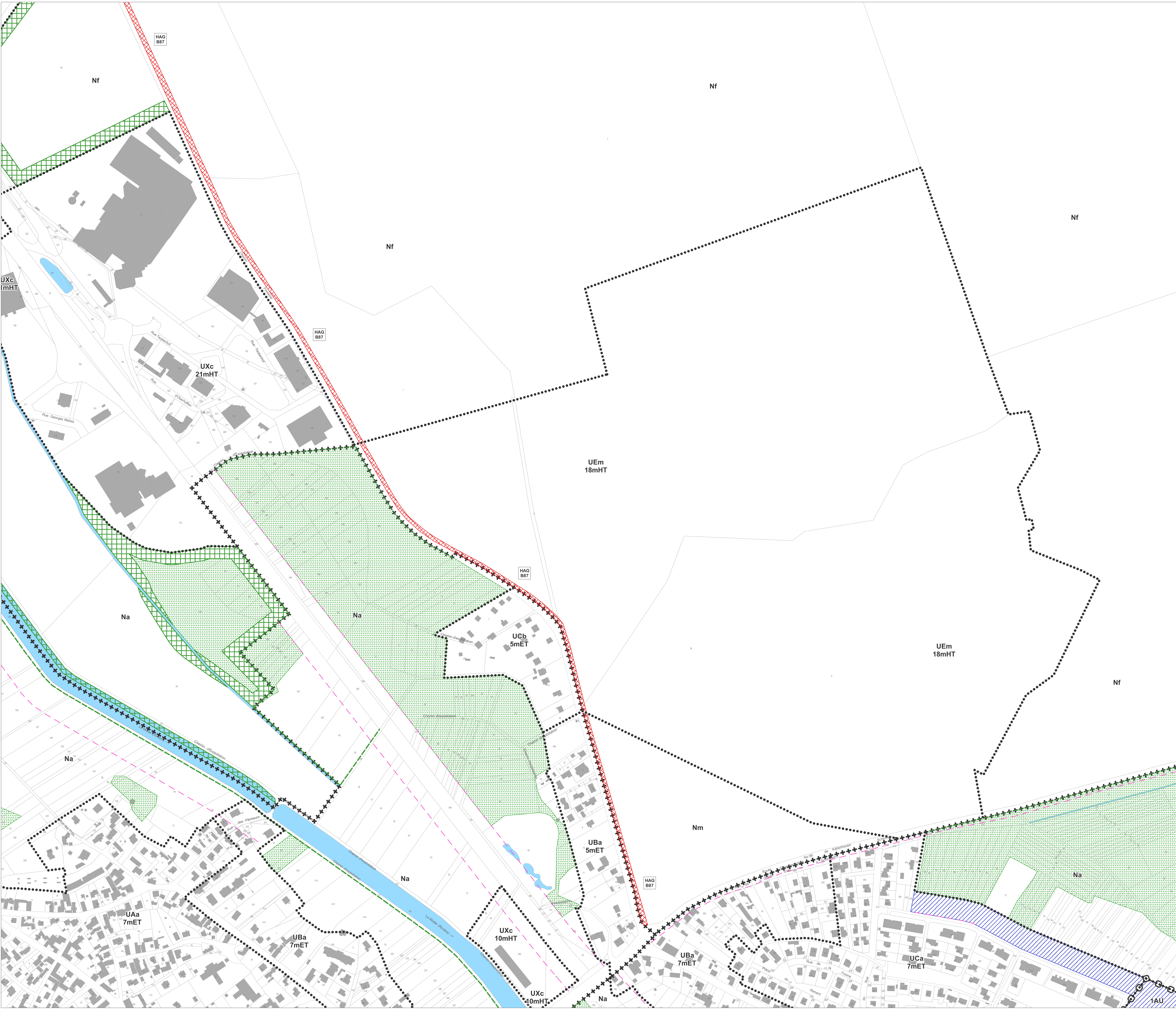
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



RÈGLEMENT GRAPHIQUE Planche n° 53

Haguenau, Kaltenhouse

PLUi Arrêté 15 Mai 2025
Échelle : 1 / 2 000 ème



DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Le zonage

- limite de zone
- UBa 7mET désignation de la zone

Les emplacements réservés

- [Red cross-hatch] emplacement réservé
- [BAT 03] numéro d'opération

Les prescriptions

- [Blue outline] bâtiment de valeur patrimoniale
- [Dark blue fill] bâtiment remarquable de type 1
- [Purple outline] bâtiment remarquable de type 2
- [Red fill] bâtiment remarquable de type 3
- [Blue diagonal lines] secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation
- [Blue dotted] ensemble urbain cohérent
- [Red and blue squares] autre secteur de mixité sociale
- [Blue and red squares] périmètre d'attente de projet d'aménagement global
- [Purple and blue squares] secteur d'entrée de vieux village
- [Green grid] espace boisé classé
- [Green grid with cross] espace planté à conserver ou à créer
- [Green dotted] élément de paysage à préserver
- [Green circles] alignement arbre
- [Green dashed line] cortège végétal à conserver
- [Pink dashed line] marge de reculement
- [Blue dashed line] ligne de construction
- [Purple dashed line] façade remarquable
- [Blue line] clôture soumise à dispositions particulières
- [Blue line with porch] mur de clôture et porche remarquable
- [Orange line] linéaire commercial et de service
- [Green circle] arbre ou groupe d'arbre à conserver ou à créer
- [Green star] élément paysager à protéger

Le fond de plan (Plan cadastral DRFIP 2023 - DROITS RÉSERVÉS)

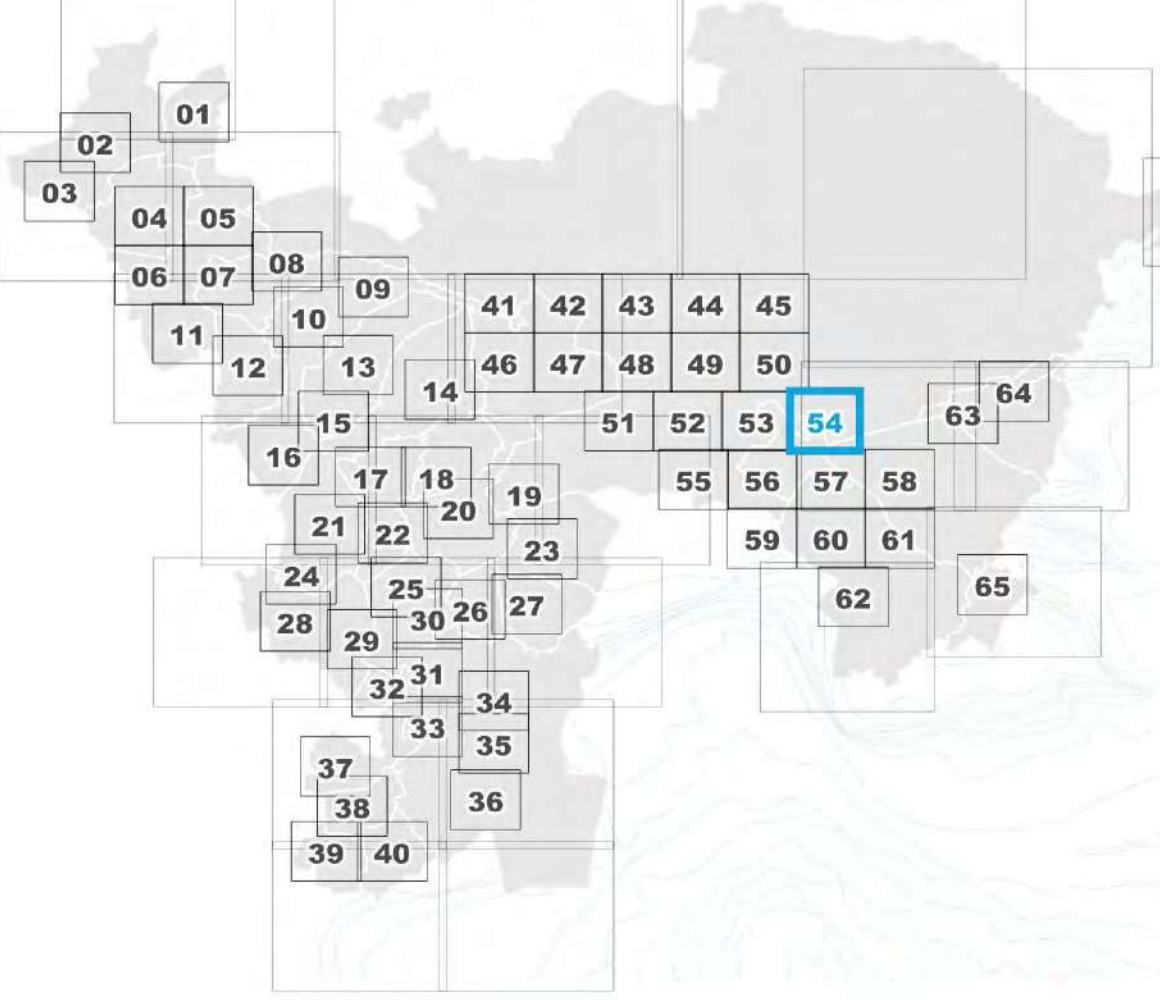
- +++ limite communale
- [Grey fill] bâtiment
- [White fill] parcelle
- [Blue fill] hydrographie

Les informations

- [Cross-hatch] ancien emplacement réservé de la VLS de Haguenau maintenu à titre illustratif dans l'attente de la prise en compte sur le plan cadastral

Communauté d'Agglomération de HAGUENAU

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



RÈGLEMENT GRAPHIQUE
Planche n° 54
Haguenau, Kaltenhouse, Oberhoffen-sur-Moder

PLUi Arrêté
15 Mai 2025
Échelle : 1 / 2 000 eme

